

## Mobilisation contre le gaz de schiste



10.000 personnes ont manifesté samedi pour protester contre l'exploitation du gaz de schiste. © WOSTOK PRESS\_MaxPPP

Trésor énergétique ou catastrophe écologique ? Le gaz de schiste divise. Des industriels ont obtenu un permis pour explorer une partie du territoire, suspendu début février par la ministre de l'Environnement. Malgré ce coup de frein, une mobilisation sans précédent se met en place.

### **Un désastre écologique annoncé ?**

Entre 10.000 et 20.000 opposants ont participé samedi en Ardèche au premier rassemblement national contre l'exploitation du gaz de schiste. Venu de toute la France, ils se sont rassemblés sur une aire de repos au bord de la route nationale.

Leurs craintes ? Voir les nappes phréatiques polluées et les activités rurales et touristiques dégradées. L'extraction du gaz impose de forer des puits tous les 200 mètres et d'y injecter des millions de m<sup>3</sup> d'eau additionnée de sable et de produits chimiques.

"La collectivité n'a rien à y gagner, sauf qu'elle devra entretenir les routes abîmées par les camions", déplore Guillaume Vermorel, spéléologue et l'un des initiateurs du rassemblement.

### **La contestation s'organise**

De nombreux élus locaux et régionaux, des riverains et des écologistes sont mobilisés pour réclamer l'abrogation des permis. Pour appuyer leur combat, les différents collectifs départementaux se sont constitués samedi matin à Valence en coordination nationale.

Fer de lance du mouvement et présent samedi en Ardèche, José Bové pose la question du "gaspillage énergétique". "Il est temps de se demander comment on rend l'énergie plus efficace, renouvelable et non destructrice de l'environnement", plaidait-il.

### **Des études en cours**

Devant la fronde grandissante, Nathalie Kosciusko-Morizet avait annoncé début février la suspension des travaux d'exploration dans l'attente des conclusions d'une mission d'évaluation des enjeux environnementaux, en juin.

Les permis avaient été accordés en mars 2010 par les services de l'ancien ministre de l'environnement Jean-Louis Borloo aux industriels Schuepbach Energy et GDF-Suez. Ils concernaient l'Ardèche, l'Aveyron et la Drôme.